



OPTIMISER L'EFFICACITÉ DE LA TUTELLE RH DES ORGANISMES PUBLICS

FORMATION COURTE À DISTANCE

L'objectif fondamental de cette formation est d'offrir un panorama des meilleurs méthodes et outils existants et de les adapter à vos besoins pour cadrer au mieux votre projet.

Nos "formations courtes à distance" reposent sur trois principes essentiels :

- un nombre limité de participants,
- une approche résolument opérationnelle des problèmes,
- l'accès direct au savoir-faire de consultants chevronnés.

PRIX	DURÉE	DATES ET HORAIRES 2024	
220 € TTC	1h30	22 mai à 13h30	20 novembre à 13h30

INTERVENANT

Expériences professionnelles

- ✓ DRH / DAF d'un établissement public national (650 agents ; 150 M €)
- ✓ Consultant-formateur (budget, RH, contrôle de gestion)
- ✓ Consultant (stratégie et organisation)

Missions réalisées :

- ✓ Formations : tutelle RH, tutelle financière, piloter les emplois et la masse salariale avec le DPGCEP, GPEC, contrôle de gestion sociale, climat social, siéger dans un CA, ...
- ✓ Conduite de projet : élaboration de DPGCEP, suivi et pilotage des emplois et de la masse salariale, élaboration et pilotage de SDRH, ...

Quelques références :



Contactez l'intervenant : contact@axes-management.fr

PROGRAMME

1H30

Le rôle de la tutelle RH

La construction du schéma d'emploi

Le contrôle des emplois et de la masse salariale

L'aide à la gestion des ressources humaines dans le respect des cadres de gestion et de l'autonomie des organismes publics

Le cadre de la gestion des emplois et de la masse salariale des organismes publics

Le double plafond de masse salariale et d'emploi

Le périmètre des dépenses de personnel

Le décompte des emplois : les emplois sous plafond et hors plafond

La méthode de budgétisation de la masse salariale

Le rôle du contrôleur budgétaire

Les points de contrôle de la tutelle RH :

Les tableaux à contrôler : le tableau des emplois et le DPGCEP

Les points à contrôler :

- Le respect du schéma et du plafond des emplois sous plafond
- L'évolution des emplois hors plafond et les règles de décompte associées
- Les facteurs d'évolution de la masse salariale et les marges de manœuvre associées : effectifs, structure des emplois, rémunération des fonctionnaires et des contractuels, ...

Contrôler et accompagner les organismes dans leurs politiques et leurs pratiques RH

Les points de contrôle RH des organismes de l'Etat :

- Les points de contrôle de la réglementation RH
- Les points de contrôle du climat social

Accompagner les organismes dans leurs politiques et leurs pratiques RH :

- GPEC
- Rémunération des titulaires et des contractuels
- RSE : lutte contre les discriminations, prévention des RPS, climat social, ...

Conclusion et évaluation de la formation